

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier
N°33 ETE 2013

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 5 juillet à 18 H 30

Editorial

Cette année encore notre assemblée générale et le repas qui suivra se tiendront sur l'espace des fées de l'impasse de la grotte puisque c'est le seul espace communal qui nous reste dans notre chemin.

Cette date du 5 juillet a été choisie en tout débit d'été car, n'ayant pas de lieu de rencontre abrité dans le quartier, il nous faut compter avec la météo, jusqu'ici capricieuse, en espérant cette année encore que le ciel soit avec nous.

Cette année, le journal spécial AG fera une large part à la visite de Monsieur le Maire du 6 juin dernier.

Notre Assemblée Générale c'est aussi l'occasion de renouveler les membres du bureau du comité de quartier. A ce sujet nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour venir grossir les rangs du bureau.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à notre Assemblée Générale du vendredi 5 juillet à 18H30 afin de soutenir l'action de votre Comité de Quartier et, ensuite partager le traditionnel repas qui suivra.

Vous n'oublierez pas bien sûr, à cette occasion de régler votre cotisation 2013.

Nous comptons sur celles-ci pour continuer à exister et défendre les intérêts de tous les habitants de Camplanier. Cette année vous avez été près de 70 adhérents, notre déficit serait de nous retrouver le double l'an prochain (sur plus de 350 familles habitant dans Camplanier).

André CARRIERE
Président

Les membres du bureau 2012 - 2013

André CARRIERE Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
Philippe LEVY Secrétaire Adjoint	04 66 03 01 39
Laurent BLUM Trésorier	04 66 64 76 01
Jean ESPUNI Trésorier Adjoint	04 66 62 25 49
Christophe BARRAJA	04 66 23 07 88
Thomas BOURGOUIN	09 81 00 41 60
Martine et Daniel DEFOSSEZ	04 66 62 20 73
Françoise FIROUD	04 66 23 70 90
M. Françoise GAYE	04 66 68 12 40
Christian GIUPPONI	04 66 64 91 03
Claude JOURNEE	04 66 23 08 00
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
François MILLET	04 66 64 10 97
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
Michel WEBER	04 66 21 35 60
José WILLOT	04 66 38 94 13

Nous rappelons que le bureau est démissionnaire dans sa totalité et que cet encart tient lieu d'appel à candidature pour la constitution du nouveau bureau.

PUB !

Si vous avez des animaux n'hésitez pas à faire vos achats route d'Alès à l'emplacement de l'ancienne station service

4 PATTES
ALIMENTATION POUR ANIMAUX
40 Route d'Alès - 30000 NÎMES
06 03 65 53 12
LIVRAISON POSSIBLE



Compte rendu de la visite de Jean Paul FOURNIER Maire de Nîmes le 6 juin 2013

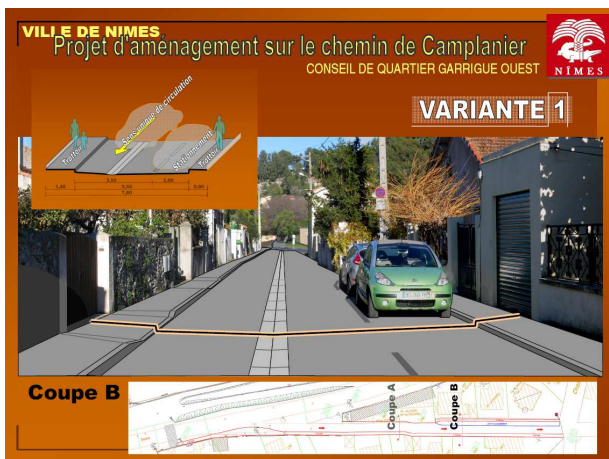
10H30 Place Pasteur BRUNEL : le Comité de Quartier accueille Monsieur le Maire et lui présente ses remerciements pour la qualité de la réfection de la place. Il apprend à ce sujet qu'une inauguration particulière est prévue fin juin après l'inauguration officielle des travaux du Cadereau le 15.

Place Pasteur BRUNEL : Question : comment empêcher les voitures « ventouses » sur les places de parking ; A l'initiative du Comité de Quartier, Monsieur le Maire demande à ses services d'envisager une zone bleue pour les places de parking proches des commerces. Ce serait la première sur Nîmes !

Place Pasteur BRUNEL : Question : Panneau « Céder le passage » prévu à la sortie du chemin vieux de Sauve ; A la demande du Comité de Quartier, Monsieur le Maire indique à ses services de ne rien installer pour le moment, on verra plus tard en fonction des problèmes qui seront enregistrés. Monsieur CHANTRIER propose même d'installer un panneau clignotant signalant la priorité à droite sur la route d'Alès.

Chemin vieux de Sauve : Monsieur CHANTRIER indique qu'il serait opportun de maintenir au moins un des ralentisseurs prévus afin d'éviter une sortie trop rapide de la route d'Alès.

Cheminement piétonnier et piste cyclable derrière le cimetière protestant. Cette piste faisant partie d'un des plus longs itinéraires cyclables de la ville de Nîmes devrait être améliorée. Monsieur le Maire demande à ses services d'en chiffrer la réfection.



Chemin de Camplanier vers la route de Sauve : Les travaux de réfection tels que présentés au Conseil de Quartier de décembre 2010 seront réalisés début septembre. Ils ne peuvent malheureusement pas démarrer plus tôt car EDF doit enterrer à cet endroit une ligne électrique courant juillet.

Chemin « haut » de Camplanier : En l'absence du riverain M. Barraja, Monsieur Millet se fait le porte parole pour demander la pose d'un assainissement collectif dans ce chemin. Le représentant de Nîmes Métropole indique que cette zone ne peut avoir que des assainissements individuels. Mais pourquoi ne pas changer le PLU ?

Immeuble en construction au début du chemin bas de Camplanier : Monsieur le Maire, comme l'ensemble des participants à cette visite, est particulièrement choqué par l'erreur architecturale d'intégration de cet immeuble dans le cadre environnemental du quartier. Dommage que Monsieur l'adjoint à l'urbanisme n'ait pas été présent !!!

Un peu plus loin dans le chemin bas de Camplanier : le chantier de l'horrible piscine devrait être contrôlé par les services techniques.



Compte rendu de la visite de Jean Paul FOURNIER Maire de Nîmes le 6 juin 2013... suite



A coté il reste encore un terrain, propriété de M FELLAH qui pourrait faire l'affaire pour y implanter un terrain de boules

Encore un peu plus loin : le mur tout blanc construit dans le cadereau (zone rouge du PPRI) n'a pas été apprécié par le Maire. Dommage qu'il ait été construit car la propriété « BASTIDE » permettait dans l'ancien temps l'expansion des crues du cadereau.

Au droit du Passage des Pinèdes : le riverain du chemin de Camplanier se plaint du profil de la chaussée qui envoie les eaux dans sa propriété.

Un peu plus loin, près de l'impasse du Sureau : l'immatriculation de la voiture qui stationne depuis longtemps à été enregistrée par la Police Municipale qui nous accompagne.

Carrefour impasse de la Grotte : Monsieur François MILLET défend son projet de mise en place de l'assainissement collectif jusqu'à l'impasse des deux colonnes. Il présente une pétition de l'ensemble des riverains de ce secteur. La balle est dans le camp de Nîmes Métropole qui pourrait effectuer une révision du PLU. Mais quand ?

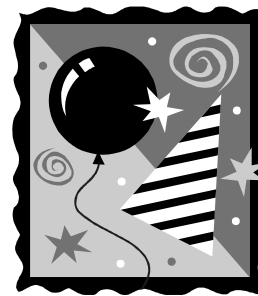


Impasse des deux colonnes : Monsieur le Maire se rend compte, pour la première fois, a-t-il dit, de l'impact de l'antenne construite par ORANGE sur l'environnement. Monsieur Richard lui indique que sa femme ne peut plus supporter les effets des ondes électromagnétiques et demande au Maire « s'il veut tuer sa femme ». Monsieur le Maire indique que, dès cet après midi, il demandera à Madame MOUNIS, chef du service Urbanisme de ne pas signer le permis de construire demandé par ORANGE. La représentante du service Urbanisme nous indique, quant à elle, qu'elle nous informera avant le 5 juillet, date de l'Assemblée Générale du Comité de Quartier.

12 H 15, Le Comité de Quartier remercie une nouvelle fois la Municipalité et la prie de l'excuser pour le verre de l'amitié annulé au dernier moment mais qui aurait pourtant été bien apprécié !!



SOIREE DU 5 juillet 2013



Programme de la soirée qui se déroulera sur l'espace des fées,
impasse de la grotte:

18H 30.....Assemblée Générale.
Suivi d'un échange avec les élus présents.

20H 00.....Apéritif offert à tous.

20H 30.....Repas canadien.

La soirée sera animée par Bruno, l'accordéoniste

MA CABANE.....

Cette année encore et à la demande générale, la formule dite "Repas Canadien" a été retenue pour les agapes annuelles de notre comité.

Nous pouvons vous rappeler ici avec précision, pour ceux qui l'ignoraient encore, **les règles fort simples de cette formule qui s'apparente au repas dit « tiré du sac »** : Chaque convive apporte un plat surprise, salé ou sucré, non pas uniquement pour lui mais pour quatre personnes environ. Ces plats étant mis à la disposition de tous les participants, chacun peut ainsi découvrir et goûter les spécialités des autres et tâter de leur talent culinaire souvent injustement méconnu.

Mais, pour ceux qui hésiteraient à mettre sur la place publique leur talent ils peuvent se contenter d'apporter une bouteille de Cartagène « maison » sortie tout droit de leur capitelle !

Le Comité fournit le pain, l'eau et le vin. Il y aura bien entendu quelques couverts à disposition, et aussi, c'est maintenant devenu une tradition le Comité fournira quelques huîtres bien fraîches en provenance directe de l'étang de Thau.

Pour les personnes qui ne pourraient assister à l'assemblée générale, nous les invitons à prendre ou à renouveler leur adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau.

NOM..... PRENOM.....

Adresse.....

Adresse Mail Signature.....

Ci-joint, un chèque de 10€ par famille. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).

Edité avec l'aide de